

ATTESTATION CLOISONS DEMONTABLES

N° C24-447

VU LES REGLES GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE L'« ATTESTATION D'ESSAIS C.E.R.F.F. D'UN MODELE DE CLOISON » REGISSANT LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES ATTESTATIONS ;

VU LE CAHIER DES CHARGES (VERSION 3 DU 17 NOVEMBRE 2022) FIXANT LES EXIGENCES AUXQUELLES DOIVENT REPONDRE LES CLOISONS DEMONTABLES QUI S'Y REFERENT ;

VU LE RAPPORT D'ESSAIS N° **BEB1.N.3011-1**, DELIVRE 23 OCTOBRE 2024 PAR GINGER CEBTP ;

L'« ATTESTATION D'ESSAIS CER.F.F. D'UN MODELE DE CLOISON » EST ATTRIBUEE A LA SOCIETE

SPACING

POUR SA CLOISON

SP 83

TYPE : CLOISON A OSSATURE

FABRIQUEE DANS SES ATELIERS SITUES :

12 TER RUE DES GLATTIGNIES
62840 FLEURBAIX

LA SOCIETE **SPACING** S'EST ENGAGEE A NE SE PREVALOIR DE LA PRESENTE ATTESTATION QUE POUR LE MODELE DE CLOISON PRESENTE AUX ESSAIS.

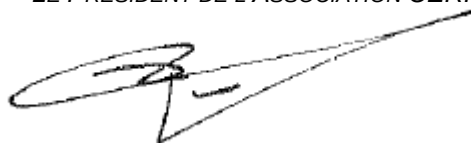
LES PLANS DE LA CLOISON SONT ANNEXES AU RAPPORT D'ESSAIS DE REFERENCE ET CONSERVES DANS LE DOSSIER TENU PAR GINGER CEBTP.

CETTE ATTESTATION EST VALABLE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2025.

CETTE ATTESTATION NE MATERIALISE PAS UNE CERTIFICATION DE PRODUITS AU SENS DE L'ARTICLE L 115-27 DU CODE DE LA CONSOMMATION. ELLE EST STRICTEMENT PERSONNELLE. UN TIERS NE PEUT S'EN PREVALOIR POUR SON PROPRE COMPTE. ELLE NE PEUT ETRE REPRODUITE SANS PORTER OBLIGATOIREMENT LA MENTION «DUPLICATA».

FAIT A ÉLANCOURT, LE 02 JANVIER 2025

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION CERFF



Attestation d'essais CER.F.F. d'un modèle de cloison
Rappel des exigences du Cahier des Charges
pour les Cloisons démontables

N° C24-447

SP 83

	Caractéristiques	Critères et performances (*)	Validité
DEMONTABILITÉ (&4.1DTU35.1)	Rattrapage des tolérances du gros-œuvre et adaptation aux inégalités de surface	La cloison absorbe les tolérances du bâtiment, sans nécessairement comporter de dispositif de rattrapage ; une adaptation sur chantier à l'aide d'un outillage simple est admise.	CONFORME
	Modification d'implantation	Pour une hauteur donnée, la cloison peut être changée de place sans dégradation importante de l'environnement.	
	Modification d'élévation	Un élément de cloison plein peut être remplacé par un élément vitré, un bloc porte ou tout autre élément constitutif (et inversement) sans dégradation de l'environnement et à l'aide d'un outillage simple. La cloison absorbe les tolérances du bâtiment, sans nécessairement comporter de dispositif de rattrapage ; une adaptation sur chantier à l'aide d'un outillage simple est admise.	
STABILITÉ MÉCANIQUE	Résistance aux chocs (hauteur 3000mm) Sécurité (&4.2.2 DTU35.1 P1-2) Corps mou 300 J Corps dur 10 J	Pas de projection de débris du côté opposé à l'impact. Pas d'autre détérioration dangereuse.	CONFORME
	Durabilité (&4.2.3 DTU35.1 P1-2) Corps mou 120 J Corps dur 6 J (2,5 J)	Pas de défaillance fonctionnelle. Pas d'endommagement de la surface des parements. Marques d'impact admises.	CONFORME
	Résistance à une poussée horizontale linéique de 50 daN (&4.2.5 DTU35.1 P1-2) (hauteur 2500mm)	Pas de dégradation ; La déformation sous charge est limitée à 30 mm. La déformation résiduelle est limitée à 5 mm admise.	CONFORME
	Résistance à une poussée horizontale ponctuelle de 25 daN (&4.2.5 DTU35.1 P1-2) (hauteur 2500mm)	Pas de dégradation ; La déformation sous charge est limitée à 20 mm. La déformation résiduelle est limitée à 3 mm admise.	CONFORME
	Blocs-porte Force de manœuvre (&4.2.9.3 DTU35.1 P1-2) Résistance mécanique (&4.2.9.2 DTU35.1 P1-2) Résistance à l'ouverture fermeture répétée (&4.2.9.1 DTU35.1 P1-2) 50 000 cycles Choc de sécurité (&4.2.9.4 DTU35.1 P1-2) <i>Uniquement pour les ouvrants comportant un vitrage</i>	Aucune dégradation importante du bloc-porte ou de la cloison après les cycles; l'effort de manœuvre pour l'ouverture ou la fermeture ne doit pas avoir varié sensiblement.	CONFORME
	Exigence du cahier des charges CERFF		
	Cloison pleine	Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 39$ dB.	$R_A = 41$ dB CONFORME
ACOUSTIQUE (&4.2.6 DTU35.1)	Cloison pleine avec porte pleine incorporée	Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 30$ dB.	$R_A = 31$ dB CONFORME
	Cloison vitrée toute hauteur 33²+44²	Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 38$ dB.	$R_A = 41$ dB CONFORME

Essais optionnels effectués sur la cloison

Amovibilité	Non testé
Stabilité aux chocs de sécurité : corps mou 900 J	Non testé
Résistance aux chocs de durabilité : corps dur 6 J sur tous éléments	Non testé
Stabilité aux charges verticales excentrées et aux charges ponctuelles Catégorie a) : sécurité : 1000 N / 24h, durabilité : 500 N / 60s, Catégorie b) : sécurité : 4000 N / 24h, durabilité : 2000 N / 60s	Non testé
Endurance du bloc porte à 100 000 cycles ouverture/fermeture	Non testé
Essais acoustiques de la cloison vitrée sur allège opaque	Non testé

Les résultats détaillés des essais (de base et optionnels lorsqu'ils sont effectués), sont consignés dans le rapport mentionné au recto.